Man the Late to the total water

Elles ont eu lieu hier à La Haye et à Delft

Tes funérallies solennelles de la reine-mère Emma de Hollande ont eu lleu hier, à La. Haye. La ville est en grand deult ; les drapeaux sont en berne et les lapternes sont vollées. Une foule telle qu'on n'en vit jamais à La. Haye remplit les ruses et atations tout le long du par-coura que doit suivre le convol, du palais royal, où repose encore la dépoulle mor-telle de la reine-mère jusqu'à l'eglise de Delit, soit plus de dix kilomètres.

Delt, soit plus de dix kilomètres.

A 10 h. 30 environ, le cortège fumètre se forme et la gendarmerie à cheval prend la tête, suivie par les troupes et la musique militaire.

Le cortège s'ébranie dans la direction de Delft. Dans les voitures ont pris place le prince consort Henri, le prince de Waldeck, frère de la reine Emma, le prince Eugène de Suède, le prince Charles de Belgque, le prince Félix de Luxembourg, M. Bech, et de nombreuses personnalités, Quatre voitures suivent, remplies de gerbes de fleurs.

La reine Wilhelmine et la princesse:

remplies de gerbes de fleurs.

La reine Wilhelmine et la princesse fullana ne se trouvent pas dana le cortège. Elles se dirigent, par une autre route, vers la vielle ville de Delft.

A 15 h., dans la grande église protestante de Delft, le cercueil a été placé sur un catafaique. L'église était remplie de ministres, de pariementaires, de ministres étrangers et de personnalitéa. L'orgue état tenu par l'organiste aveugle Van Thienen, Le discours funèbre a été prononcé par le docteur Obbink, professeur de l'Université d'Utrecht.

Le corps de la reine régente a été des-

### Le voyage de M. Barthou à Bruxelles

Arrivé hier dans la capitale helge le ministre des Affaires étrangères a été recu par le Roi et par M. Hymans

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

(DE NOTHE REDACTION BELGE)
M. Barthou, ministre des Affaires
rangères de France, est arrivé mardi
midi et demi à Bruxelles. Il étati
compagné de son chef de cabinet,
L. Rochat. Il a été reçu sur les quais
sis gare du Midi par M. Claudel, amssadeur de France; M. Brugère,
museiller d'ambassade; M. Bouchet,
taché commercial; le secrétaire de M. Rochat. Il a été reçu sur les quais de la gare du Midi par M. Claudel, ambessadeur de France; M. Brugère, conseiller d'ambassade; M. Bouchet, attaché commercial; le secrétaire de l'ambassade et des attachés militaires; M. d'Urfel, chef de cabinet de M. Hymans, ministre belge des Affaires étrangères; le ministre de Pologne et le bourgmestre de Saint-Gilles.

Salué par une foule nombreuse, M. Barthou s'est rendu immédiatement en auto à l'ambassade de France, où il a reçu les delègués des sociétés françaises de Bruxelles, puis il s'est rendu au ministère des Affaires étrangères, où avait lieu un déjeuner en son honneur.

L'après-mid; il eut avec M. Hymans, une première conversation. A 17 h. 30, 1 fut reçu par le Roi. A 19 h. 30, à l'ambassade de France, entouré de persontalités politiques, ilttéraires et diplomatiques, M. Barthou reçut la presse. Il fit la déclaration siuvante:

« Nui pays pius que la France n'est ataché à la paix. Nui pays n'a donné plus de gages à cette œuvre sacrée. La France a tellement souffert dans sa chair pendant la guerre de 1914-1918, qu'il n'est pas possible qu'elle pense et agisse sutrement, Ayant été envahle et ayant souffert, la France veut obtenir des gages de sécurité substantielle. Dites-le bien à l'opinion publique. »

# Un communiqué officiel

Voici le communiqué officiel qui a été ublié à l'issue des entretiens des minis-es des Affaires étrangères français et

e M. Louis Barthou et Paul Hyman ont eu, cet après midi au ministra « M. Louis Barthou et Paul Hymans ont eu, cet après-midi, au ministère des Affaires étrangères une longue conversation à laquelle leurs relations déjà anciennes ont donné un caractère plus particulièrement amical. Ils ont examine la situation européenne. Ils : sont reconnus d'accord sur le danger, du réarmement de l'Allemagne. Ils se sont montrés également préoccupés des conséquences qu'entraingrait la course aux armements.

armements.

» Ilseiant estimé déstrable, pour conjurer ces périls, la conclusion d'une convention internationale formulant de
sérieuses garanties d'exécution. L'entretien a enaute porté aur les diverses
questions qui intéressent les relations
entre les deux pays. "Il a affirmé sur les
points essentiels la concordance de vues

points essentiels la concorrance de vues entre les deux gouvernements. » D'autre part, le roi Léopoid III ayant manifesté le désir de voir M. Barthou, le mínistre des Affaires étrangères s'est rendu à 18 h. 30 au Palais de Bruxelles, après avoir assisté à une réception à l'ambassade de France. »

#### Le voyage en Pologne et en Tchécoslovaquie

M. Louis Barthou, venant de Paris, arrivera à Varsovie le 22 avril, à 17 h. 30.

Le ministre des Affaires étrangères français séjournera pendant trois jours dans la capitale polonaise où il rencontrera M. Moscicki, président de la République ; ie maréchai Pilsudski et M. Beck, ministre des Affaires étrangères, le 24 avril.

24 avril.

A 18 h., M. L. Barthou se rendra à racovie où il passera la journée du 25, ant de se rendre à Prague.

M. Louis Barthou sera accompagné

# Un crédit de 150 millions accordé par le Gouvernement aux Coopératives belges

IDE HOTRE REDAUTION SELECT

Le gouvernement beige-a autorisé la Caisse d'Epérane de l'Elat à avancer aux sociétés coopératives socialistes un crédit de 150 millions; rédit de 150 millions; comme avancée sers igarant par soutes les coopératives qui foumiront leur engagement solidaire sur tous leurs biens et affecteront d'hypothèques l'ensemble de leurs immeubles.

ceurs immeubles.

Cette somme sera affectée, exclusivement, au remboursement de dépots
effectués par les épargnanis individuels.
Les coopératives helges pourront dono
faire face à tous les retraits.

A Baneis Maria de

faire face à tous les retraits.

A Rensix, hier, les coopérateurs réunis en assemblée générale ont décide, à l'unasimité, de joucher 50 % de leurs dépôts et de laisser l'autre moitié aux coopératives.

La question da la Banque du Travali set toujours à l'examen et des négociations sont toujours en cours pour tenier de la sortir de ses difficultés.

# LES AFFAIRES UNE STAVISKY

GUITE DE LA PREMIERE PAGE Sur ce point, Mile Taris a été for-melle : l'homme qui lui a scheté un bil-let de la loterie Foch et qui était pisté par un personnage suspect était bien le conseiller Prince.

L'enquête à Dijon

L'enquête à Dijon

Depuis le commencement de l'affaire Prince, de nombreux tenonin se apit fait connaître qui croyaient avoit des renseignements intéressants à communiquer. Leurs dépositions ont été requeillies, des vérifications ont été frequeillies, des vérifications ont homme ben mis, d'un certain age, a fait, hier matin, rue Musette, à un de nos coafrères dijonnais, tout en se refusant à donner son identité, une déclaration d'où al ressort que, le 21 février, une jeune parjaisenne, blonde et jolie, accompagnee d'un bomme jeune et étégant, serait d'un bomme jeune et étégant, serait d'un bomme jeune et étégant, serait mobile, qu'elle l'aurait une petit autoin d'ablissement proche de ja ée ann un detablissement proche de ja ée ann un detablissement proche de ja ée ann un destablissement proche de ja ée ann un detablissement proche de ja ée ann un decourte des viers des viers de la fait de la compagne de de l'aurait d'et vier le part, on recherche toujours inomme portant une courte barbe qui aurait été vu en gare de Dijon en compagne de M. Prince.

LES BIJOUX DÉCOUVERTS

#### LES BIJOUX DÉCOUVERTS A LONDRES SONT BIEN CEUX DE STAVISKY

M. Seror, joaillier expert, a procédé, hier matin, à Scotland-Yard, à un nou-vel examen des bijoux qui ont été enga-gés par une personne se faisant passer pour Mme Romagnino à la maison Sut-

ton.

Après son expertise, M. Maurice Seror

a définitivement étabil que les bijonx
mis en dépôt à la maison Sutton avaient
bien appartenu à Stavisky.

#### A la recherche du mystérieux « Angelo »

Après avoir quitté M. Seror, qui allait transmettre à Paris le résultat de se observations, M. Peudepièce a gagné le quartier de Leicester-Square, rendez vous des artistes de music-hall et de cabaret dans l'orbite desquels évolusiem Hainneaux, Romagnino et, peut-être croit-on, le mystérieux Angelo. C'ast sur les aliées et venues des deux derniers et l'identité du troisième que portent ses recherches.

ridentité du troiseine que portent ses recherches. Il est toutefois à présumer qu'après av visite à M. Sutton, le commissaire Peudepièce possède de sérieux éléments d'informations a lois et de l'enigme, a-t-il et étés téclaré, après avoir quitté le M.S.-d-Erlét. à surés avoir quitté le M.S.-d-Erlét. Seulement du dépôt étes bijoux et de la dépositaire ? Le commissaire est refusé à donner d'autres précisions est refusé à donner d'autres précisions.

#### La contre-autopsie du corps de Stavisky

Au début de sa réunion, la commis-sion d'enquête pour les affaires Stavisky a décidé, sur la proposition de M. Geor-ges Mandel, que les quatre médecins appartenant à la commission assiste-raient jeudi à la contre-autopsie du corps de Stavisky.

Des chèques Dubarry ont été saisis Sur mandat de M. Ordonneau, juge d'instruction, M. Ameline, commissaire aux délégations judiciaires, a saisi au siège de la Banque des Pays du Nord, deux cent quarante-trois chêques émis par M. Albert Dubarry, II a saist également quarante-trois chèques émis par ce dernier au siège de la B. N. C. L.

#### LA PISTE DU LENSOIS L'individu, signalé comme ayant eu des accointances avec les habitués du « Frolic's » aurait pris l'identité

d'un soldat disparu en 1916 d'un soldat disparu en 1916

A la suite d'une enquête faite à Lens, nous avons bien retrouvé un Géorgee Henneton, mais celui-ci, qui appartient à une vieille et honorable famille lensoise, aurait actuellement 57 ans. Mobilisé en 1914, il a disparu en 1918 durant les hostilités. Sa femme, qui touche une pension de veuve de guerre, et ses enfants, habitent actuellement Amiens.

Il ne saturait donc étre quesion de Georges Henneton, orginaire de Lens.

Ce qui est possible, c'est que l'individu signalé par M. Lavaud se fasse appeier Henneton, grâce aux papiers du disparu qu'il aurait rétussi à s'approprier et à faisifier, ou encore à l'alde de faux-papiers.

# A LA COMMISSION **STAVISKY**

L'audition du commissaire Bayard

La commission d'enquête air les affaires Stavisky a entendu hier le commissaire Bayard, qui a arrêté Sta-visky le 27 juillet 1926, à Marly-le-Rol. Le commissaire Bayard explique à la commission dans quelles conditions Stavisky est devenu son indicateur en 1928.

1928. « J'al remis à Stavisky dit-il, non une carte comme on l'a dit, mais une simple autorisation sur papier à entête du ministère lui permettant de se récladu ministere du permettant de se rumer de moi auprès de mes collègue cas échéant, On me reproche, poul le témoin, d'avoir eu Stavisky con indicateur. Mais c'est mon métler,

indicateur. Mais c'est mon métier,

» J'ai cessé d'avoir des relations avec
lui en 1952. Avant cette date, je ne crois
pas qu'il ait eu des relations impertantes. »

M. Bayard explique ensuite dans
quelles conditions la lettre qu'il avait
célivrée à Staviaky lui fut retirée. Plis
une controverse s'engage aur des titres
volés à Bruxelles, ainsi que sur d'autres
affaires signalées par Staviaky à la

volles.

# LA SOIRÉE TRAGIQUE DU 6 FÉVRIER

# ME POIGNAR MS UN BOIS BELLOUE

Elle fut frappée alors qu'elle se roulait à la genjametie pour dancier une plainte contre l'auteur de lettres anonymes

(DE NOTRE REDACTION BELQE) tires anonymes continua. Ou bien les étaient envoyées par la poste ou en on les glissait durant la nuit sous

osait s'agresser a la goude la tuerait.

Mme Huybrechts décida alors de porter plainte contre inconnu et elle se rendit à vélo à la gendarmerle, mais en cours de route, en traversant un bols, elle fut soudain arrachée de son véto et jetée à terre. Pendant que le bandit jui appliquait un ballion sur la bouche,

relle ne l'avait pas sur elle, il essay.
l'étouffer. N'y réussissant pas, i' ritt un couteau de sa poche el le lu fonça par deux fois dans la régior cœur. La victime perdit connais cœu. Le bandit croyant l'avoir tuée lina le corps en plein bois, pui nfuit.

du constance. Le bandit van plein pois, sance. Le bandit van plein pois, s'enfuit.

Mais au bout d'une heure, la blessée revint à elle et, réunissant touies ees forces, elle parvint à se trainer jusque chez des parents, qui babitent non loir du bois, où elle perdit de nouveau con cance.

naissance. La gendarmerle a ouvert ûne enquête et croit connaître l'auteur de cet acte le banditisme qui est en même temps "auteur des lettres anonymes.

### ECHOS et CARNET

Saint-Jonas.

METEGROLOGIE. — Statian de Lilie. —
Observations faites le 27 mars 1934, à 18 h.;

O mm. 7; Thermomièrre: Fronde 7, 8;

Minima: 1.5; Maxima: 12.1; Etat bygrométrique 7, 1; Hantenr d'eau tombee depuis
la vellie, à 18 h.; Néant: Direction de
vent : Est : Forca : Assez fort : Direction
des inages : Est; Etat du clai : très pou
nuageux : Tamps probable pour mercred :
Assez froid : brumeux. METEOROLOGIE. - 1

DEVIL — Le funérailles de M. Jules De parte, président d'homeur de la Boulan le de Luie et lu Syndicat Départemen le la Boulangerle du Nord ont eu lieu ma kaigui, écapone en ched de l'administration municipale, ainsi que les délegués des
groupements de boulangers de la région, parmi lesquela alla Base de la region, parmi lesquela alla partir de la region, parmi lesquela alla partir de la missa de l'administration de l'administration de la missa de l

dans la forme republicaine et le cadre des institutions demouratiques, voulrait collaborer au nettoyage total. ?

3 La première intervention du groupe de la région parisienne se produist le 25 janvier. Nous avons manifesté dans l'ordre, le calme et la dignité pour que le pays sache ce que nous pensions. 3

M. Lebeq relate ensuite ses entretiens avec M. Chiappe; cal déstrait qu'une deuxième demonstration projetée pour le dimanche 4 février n'est pas lieu, puis qu'elle fit reculée après la déclaration ministérielle.

« Nous sublimes de la part de M. Chiappe des assauts d'une violence inoule. Jamais je n'ai vu un homme défendre sa conception avec tant de force. Le Conseil d'administration de l'U.N.C., que je réunis, fut d'avis de ne pas-céder. M. Chiappe téléphons le lendemain matin pour savoir le résultat des délibérations. Je répondis : « J'ai le regret de vous dire que, dimanche, vous aurez à barrer la route aux anciens combattants. 3

écharpe de préset de police au préside du Conseil », et il raccrocha bruequ

ment le réceptur.

To fui ensuite intrevue avec Ducos, a la viceptur.

To fui ensuite intrevue avec Ducos, a laquelle assistait M. Roux-Desbreaux.

M. Lebecq indique que M. Ducos, ministre des Fensions, ail dit que si la manifestation avait lieu, iui qui était designe par les anciens combattants, n'aurait plus aucune autorité et devrait remetire son portefeuille.

Le soir, au ministère de l'Intérieur, où se trouvalent réunis MM. Frot, Ducos, Guichard, etc., M. Chiappe insista de nouveau et MM. Lebecq et Roux-Desbreaux décidérent de différer la manifestation et rédigérent un message aux A. Lebecq de l'autorité d

La Commission d'enquête a recu
hier les dépositions de MM. Lebecq
et Roux-Desbreaux, président
et secrétaire de l'U. N. C.

La commission d'enquête a enterdu
hier MM. Lebecq et Roux-Desbreabx,
président et secrétaire général de
l'U.N.C. M. Lebecq donne des renselgnements sur l'U.N.C., ses effectifs, son
but, qui est d'unir les anciens combartants sans aucune arrière-pensée politique, et de défendre leurs intérêts
matériels.

Rous voulons freiner, déclare M.

Rous voulons freiner, déclare M.

Lebecq ce que nous considérions comme
très préjudiciable au pays et à ses institutions. Nous marquions cependant le
pas malgré le désir très vir de la plupart des emarades de nous voir faire
une action plus directe, Ils stalen; un

l'estation et rédigérent un message aux

M. Lebecq indique es mitte que c'est à
la suité des protestations des sections
de l'U. N. C. contre les mesuite que c'est à
la suité des protestations des sections
de l'U. N. C. contre les mesuites que c'est à
la suité des protestations des sections
de l'U. N. C. contre les mesuites que c'est à
la suité des protestations des sections
de l'U. N. C. contre les mesuites price des le l'equit de M. Chiappe, que l'U. N. C.

Les deux témoins font ensuite le récit
de la marche de l'U. N. C.

Lebecq delare qui su vivirent.

Lebecq delare qui su vivirent.

Lebecq delare qui su vivirent.

Lebecq delare qui l'us vavit par internation de l'U. N. C.

et d'unir les anciens combarttants sans aucune arrière-pensée politique, et de défendre leurs intérêts
matériels.

Rous voulons freiner, déclare M.

Répondant à diverses questions, M.

Lebecq indique que les trois agents qui
l'un vivirent de la colonne de l'U. N. O.

Terfant des manifestations des acci
l'es l'accident que s'intitulen les
ancient de l'unir les anciens combarte
part, il avait formé le projet d'une lettre
part li avait formé le projet d'une lettre
part l'avait formé le projet d'une lettre
part l'avait formé le projet d'une lettre
part l'avait formé le projet d'une lettre
part l'uvir de la fondati

# La condamnation de Germaine Huot

MUITE DE LA PREMIERE PAGE

La femme de ménage, revenus à la barre, précise en quelques mots ; M Au-ser s profité des vacances de la Tous-saint et de l'absence de sa famille pour venir faire à Mme d'Anglemont des dé-clarations qu'elle a repoussées (Rires). Le témoin se fâche. On le resonduit doucement.

Un histoire d'empoisonne M histoire d'empoisonnement
M Marius Céris, avec l'accent de Marseille et beaucoup d'emphase, raconte,
péremptoire, une visite qu'il fit à l'hôtel
de Nealites, à Mme Huot.
Le Temois. — Jean m'avait chargé de,
mission. Je devais voir Mme Huot qui
aétait empoisonnée mais ce n'était pas
vrai (Rires), Je l'ai dit à Jean, il ne m'a pas
répondu. Je lul ai dit de se méfier de
cette femme. Il ne m'a pas répondu non
plus.

per la consoler s'amuse follement. Le té-moin, congestionné, rude et véhément, interrompt, l'avocat de l'accusée qui veut interrenir : a la ry pas de pro-sonnement. Germaine, le lendemain, le l'ai enmenée à Cassis pour la consoler s.

Polhaementa Certhanie, to tale consoler a. (Hilarité).
M'Legrand. — C'est M. Guérin qui était allé voir Mme Huot.
Le Témein. — Moi aussi, l'y suis allé en renfort. (Nouveaux rires).
Après l'audition du brigadier Ruyssen sur l'âge auquel l'accusée fit ses débuts, on entend MM. Moreau, adjoint au maire de Bourqueil, Guérin, secrétaire général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, Jean Liron, directeur de l'Institut Pasteur à Marseille. Moullot, industriel dans cette ville et Cathaia, ancien ministre de l'Intérieur, qui font le vifs éloges de la victime.

## Les témoins à décharge

Ce sont maintenant les témoins de la défense. M. Gastinne-Renette, armurier, pré-cise que Mme Huot est une abonnée de

M. Gastinne-Renette, armurier, precise que Mme Huot est une abonnée de
son stand.

Le Témoin, — Elle tirait à la carabine
et au pistolet de combat.

Me Henry Torrès accroche asses violemment le témoin à propos du commerce des armes.

Le Témein. — Dans une maison séreuse, nous prenons le nom et l'adresse
de tous ceux qui nous achètent des armes. Vous-même, matre, si je vous vois
trop excité je ne vous vendrat pas de
revoiver. (Rires).

L'audience est suspendue pendant un
quart d'heure.

Des armes qui partent toutes seules

Ce sont ues arines quantities pass ».

« Nous ieur devons un nombre considérable d'accidents », confirme M. J.-J Renaud, technicien des rencontres à l'épée et au pistolet. Il ajoute, d'ailleurs « Quand il y a meurtre il y a toujour plusieurs balles tirées ».

#### Les derniers témoins

Mme Manheimer, amie de l'accusé, est allée chez Mme Huot deux heure après le drame. L'inculpée était seule. B. — Son caractère ? Menait-elle l grande vie ? Le Téssein. — Elle passait ses soirée

grande vie?

Le Témoin. — Elle passait ses solrées à jouer à la belotte et an jacquet grures.

Plusieurs témoins cans impartance passent, puis un petit maigrôt, le viage basané, un aveugle que l'huissier comduit par la main à la barre. C'est M. Saffroy, fils du père de l'accusée.

— Elle a toujours été bonne pour vous, demande le président.

mément de personnes. C'est bien l'opinion des autres témoin de la défense. On lit ensuite quelque dépositions écrites.

### La plaidoirie de M° Torrès

M° Torrès prend la parole au nom de 1 partie civile. Il ne croît pas à l'acci-ent, mais au meurtre voulue. L'avocat dépouille l'accusée de sa lé-ende amoureuse ; il lit des lettres où 1 passion fait bon ménage avec l'in-

is passion fait don message térêt. «
Mª Henry Torrès rappelle les amours
Mª Henry Torrès rappelle les amours tumutueuses de Germaine Huot dont il trace un portrait, poussé au noir. C'est alors le récit de la scène du drame. « Elle a menti. Elle a menti souvent avant d'arriver à une version corrigée d'une scène dont elle reste le seui té-moin ». L'avocat termine en demandant un verdict, non inexorable certes, mais qui ne soit pas trop indulgent.

#### Le réquisitoire

L'avocat général Gaudel reprend une à une toutes les constatations faites, les versions successives et contradictoires de l'accusée.

« Vous répondrez oui aux questions fiit-il en concluant. Elle avait une intention homicide, c'est incontestable. Vous accorderez les circonstances attènuantes. Ensuite vous pèseres la peine, Je vous demande une peine sèvre.

» Je cherche en vain pour justifier l'indulgence le caivaire de cette femme, Elle n'a connu que les sourires de la vie. Elle n'a pas eu un mot de regret, Je vous demande de montrer à cette femme qu'elle est justiciable comme les autres et que vous la jugerez avec votre raison ».

#### La plaidoirie de M' Legrand

M° Jean-Charles Legrand commen a plaidoirle à 19 h. 45. L'éminent d fenseur de Germain Huot a exposé la thèse de l'accident banal et réclame un acquittement qu'il estime logique et juste.

Me J.-O. Legrand a terminé. L'accusée es lève les yeux rougis, sa voix est im-percentible.

« Je demande pardon au père de Jean Causeret et à ses enfants », dit-elle. Elle répéte, car on ne l'a pas entendue :
« Au père de Jean Causeret et à se famille ». A 21 h. 30, les jurés entrent dans le alle des délibérations.

#### LE VERDICT

Germaine Huet est cendamnée à deur ans de prisen pour homicide par impru



LINSTRUCTION

DE L'AFFAIRE

**D'ESPIONNAGE** 

De nouveaux avenx

De nouveaux aveax

out été enregistrés

Au sujet de laffaire d'esplonnage,
Menon, luge d'instruction chargé de
cette affaire, récolté les fruits de ses
longs efforts. Il a recueilli deux aveux.

Voici, la confession d'Albert Aubry,
directeur du laboratoire du Bouchet,
qu'assistait Mr Fython:

« Un ingénieur avec lequel j'étais en
relations me présenta, voici cinq ou six
ans, divers individus qui se montraient
curieux des choses de ma profession. Je
leur domnis quelques renseignements.
C'est par cette f'l'ere que je connus un
Jour Reschik, avec lequel je sortis souvent en compagnie de ma femme. Nous
nous rencions dans des endroits selects.
En pomme, ma femme a eu un role prép » Reschik m'a mis en rapport avec
Makovic, lequel me fit connaître les
Switz. J'ast touché de ces derniers des
mensualités et des « primes » variant
suivant l'importance du renseignement
que je pouvais fournir.

M° Benon a aussitôt livré une nouvelle bataille : il a entrepris le Croate
Reisch, chimiste à l'Institut de biologie
de la rue Pierre-Curie, qui était assité
de M' Charles Delauney.
Reisch a fait-sees études à Vienne,
Berlin, où il obtait son diplome de
docteur, et à Kiel.
C'est à Berlin qu'il fit-la connaissance
de Makovic, qu'il retrouva pius tard à
Paris, Mais Makovic ne le connaissait
que sous le pseudonyme de « Hacken ».
Reisch a étalaré à M. Benon :

a Je l'ai souvent rencontré à Montparnasse et dans le parc Montsouris. Il m'a un jour présenté Switz, mais je n'ai jamais touché d'argent de ce dernier. Je lui ai seulement emprunté 500 fr. a Mais M. Benon posséde un document succeptible de le confondre. C'est la comptabilité tenue par les Switz et que le magistrat a saisle lors de sa première perquisition.

Bur ce document, Reisch est inscrit comme bénéficiaire d'une mensualité de 2,000 francs, Quant à Aubry, il y est couché pour 5,000.

Mis en présence d'un lot important de photographies anonymes, parmi lesquelles se trouvaient celles de tous les insculpés, les Switz on; été en mesure de désigner bon nombre de ces derniers, parmi lesquells on peut relever le lieutenant-colonel Dumoulin.

# DES SAISIES D'ARMES ont été opérées hier à Paris et à Saint-Ouen

Une grave affaire de trafic d'armes vient d'être découverte par les services des renseignements généraux à le pré-ceture de police. Fiusieurs juges d'instruction, accom-agnés de commissaires, se sont rendus aler matin chez des particuliers, afin de

perquisitioner.
M. Saussier, juge d'instruction, accompagné de M. Ooudard, commissaire, et M. Roussel, juge d'instruction, que secondait M. Pradier, se sont rendus ches M. Dancart, rue Godillot, à Saint-

Nucl. Derguistion a permis la saiste Cette perquistion a permis la saiste sus l'empartement de célul-ci, situé su sus l'empartement de célul-ci, situé su al : une centaine de fusils, autant de evolvers et de pistolets, des bandes de nitrailleuses, des cartouches, des casse-

revolvers et de pistolets, des bandes de mitrallieuses, des carouches, des cassetétes, etc.

Dancard a été déjà condamné pour des faits analogues et, chose singulière, sa femme est institutire dans l'école de Saint-Ouen où exerçait Marie-Madeleine Mermet, l'espionne amie de Lydia Stahl.

Chez un nommé Gruyer, rue Ordener, M. Roussel a saisi une trentaine do Jusils, des revolvers et des casse-tétes.

De son côté, M. Cuenne, juge d'instruction, a perquisitionné rue Fremicourt et boulevard Saint-Marcel.

Les quatre juges d'instruction chargés de rechercher les dépôts d'armes, conformément aux ordres du ministre de la Justice, ont opéré, hier après-midi, une série de perquisitions.

En compagnie des commissaires de pollee du service des renseignements généraux à la préfecture de pollee, lis se sont rendus tout d'abord chez M. Drouant, brocanteur, 18, rue Frémicourt, qui avait en sa possession des armes de vitrine et des revolvers provenant d'achats aux Mont-de-Piété. Aucune saisie de ces armes n'a été opéré à cet endroit.

Ils sont allés ensuite chez M. Valette,

endroit.

Ils sont allés ensuite chez M. Valette, placier en armes, 56, boulevard Saint-Marcel, puis chez M. Brugeroux, brocanteur, 52, rue-du Vert-Bois. Chez ce dernier, on a saisi des Mausers, des cannesmarraques et à épée, des balonnettes et des cartouches de guerre.

Les nerquisitions ont continué chez

ces deux endroits aucune saisie n'a été effectuée. Il est à signaler que tous ces repré-sentants ou brocanteurs, sauf M. Elias, ont eu déjà maille à partir avec la police pour détention et vente d'armes dans l'affaire du complot catalan.

# Un décret réglementera

la vente des armes Le ministère de la Justice a commu iqué la note suivante :

nique la note sulvante :

« Sur l'ordre du garde des sceaux,
d'accord avec le ministre de l'Intérieux,
une niquete judiciaire, at été overete,
il y a plusieurs semaines, sur l'existence
de depots d'armes et la détention d'armes
de guerre. Cette enquête a about, le
24 mars, à une information judiciaire
confiée à M. Saussier, juge d'instruction.
3 Comme suita - café.

confiée à M. Saussier, juge d'instruction.

> Comme suite à cette information, il
a été procédé, mardi matin, à 7 heures, à quatre perquisitions dans Paris par quatre juges d'instruction.

> D'autre part, les ministres de la Justice et de l'Intérieur ont saisi le Conseil d'Etst d'un décret règlementaire sur la distribution et la vente des armes. Ce décret sera examiné aujourd'hui même, par le Conseil d'Etat. >

# Une arrestation

Dans le courant de l'après-midi, Léo-old Dancart, rue Godillot, à Saint-puen, avait été convoqué au service des enseignements généraux, à la préfecture le rolle

# Le comité organisateur a convoqué tous les adhérents, mais fait un appei pressant à tous ceux qui, par erreur ou omission, n'auraient pas été touches par une, convocation régulière les priant de considérer la présente note comme en tenant lieu.

» Il a été décidé de cette date (suirée du 10 au 11 avril) afin que les « Canar-diers » venant à Lille pour la Foire Commerciale pulssent se joindre à leurs collègues de Lille afin de féter fignement et comme il convient leur loyen.

Judyen.

Les sympathisants du beau groupement que constitue les « Canardiers »
sont cordialement invités à rêter M. Fisbaut et le meilleur accueil leur est

#### LES GAGNANTS DU "SWEEPSTAKE" LUXEMBOURGEOIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Nous n'avons pu remonatrer hier-l'heur gagnant, M. Sofietti Joseph, mais nous avons eu la joie d'annoncer la c bonne nouvelle à son épouse et à se dille. M. Sofietti, Italien d'origine, demegure depuis dix ans en France, il ce de la reur de la vierne, et de la rue de la vierne, et de la rue de la place, à l'enseigne e, Au Casino ». Mme Sofietti tient avec se fille le caté auquel er a adgoin un sous-dépèt de Journaux.

Hier matin, loraque nous y entrance, me sofiet de la rice de notre journal.

Ge qui l'intéressait?

Le drame de Grand-Reng, Quelle affaire, Mondeur, s'exclame-t-elle?

Mais vous n'avez pas viu., l'autre affaire?

C'est nous qui, montrons à la brave debitante la liste des numéros gagnants du Sweepstake. us n'avons pu rencentrer hier-l'h gagnant, M. Sofietti Joseph, m

debitante la liste des lumicato supported de Sweptstake.

— 35.596, série C, mais éférie-telle soudain atterrée, c'est le nôtre!

Elle a c bras et jambes coupées à d'émetion, selon son expression. Elle va, comme une automate chercher le billet. le regarde, sombare avec le journal et finit par demander si ce n'est pas... une

init part demander si ce n'est pas... une blague.

4 Nus n'avions qu'un seul billet, acheté à Roubaix. Quelle chance i

3 3.000 francs français, c'est déjà 
une bonne affaire, surout que nous 
avons dépensé une bonne pari de nos 
avons dépensé une bonne pari de nos 
economies, la petite maiade, mon mari 
en chômage pendant quatre mois ».

Et sagement elle conclut : « Advienne 
que voudra, si nous gagnons davantage, 
tant mieux, mais en attendant nous 
sommes heureux ».

Heureux en effet ceux qui savent se 
contenter du présent. Mais ne peut-on 
sompècher de se laisser bercer par l'espoir d'être bientôt riche, riche à ne plus 
avoir de soucis, comme pensent ceux 
qui courent après la fortune. — L. B.

#### A LILLE

La banque Coppenolle, 30, rue du Mo-linel-à Lille, nous informe qu'elle a ven-du le numéro 33,950 à qui est affecté le cheval « Golden Miller ». Un autre numéro gagnant, le 36,591 série D. cheval « Houcop », appartient à M. Facon, électriclen, demeurant rue Jeanne-d'Arc. 76, à Lille. Emín, ie 17,851 série D, cheval « Cor-dial », appartient également à un Lillois.

#### 300.000 fr. offerts par le billet possédé par six Lillois

possede par six Lillois

En ce qui concerne le billet portant
le numéro 36.591 de la série D, nous
avons appris par M. Facon qui le posséde qu'il l'a acheté en participation
avec cinq de ses amis. Le cheval sur lequel la chance de ces six Lillois est reportée partira dimanche comme favori
et peut-être leur rapportera-il ie gros
lot de quatre millions.
En attendant, 300.000 fr. ont été offerts hier à M. Facon pour l'achat du
billet en question. Il les a refusés comme il refusera toute autre offre de ce
genre faite avant la course.

### A SAINT-ANDRÉ

Le numéro 94.842 série A, cheval «Pre-nier Empire» appartient à un groupe 'une dizaine d'employés de St-André t de La Madeleine, mais qui, jusqu'à résent, désire conserver l'anonymat.

#### LA LISTE DES NUMÉROS SORTIS AU TIRAGE

SUKIIS AU IIKAGE

voict la fuite de la première liste, que nous avons publiée hier, des numéros gegnants, qui ont été tités lundi :

Cheval e l'Orage »: 1. N. 08.057, série C (France): 2. N. 176.025 série C (Reims) ;

Cheval e l'Sisson »: 1. N. 168.03, série C (France): 2. N. 205.942, série C (Reims) ;

Cheval e Montmirel »: 1. N. 107.501, série C (France); 2. N. 085.359,

I e A (Chatillon-sux-Seine): 2. N. 085.359,

I e A (Chatillon-sux-Seine): 2. N. 085.359,

I e A (Chatillon-sux-Seine): 2. N. 085.359,

I N. 098.462, série C (France): Cheval e Similor »: 1. N. 1071.22, série C (France): 2. N. 188.290, série C (France): Cheval e Similor »: 1. N. 107.178, série D (France): 2. N. 171.356, série D (France): 2. N. 171.356, série D (France): 2. N. 171.356, série D (France): 2. N. 103.3440, série A (France): Cheval e Shahilli »: 1. N. 113.246, série A (France): Cheval e Shahilli »: 1. N. 113.246, série A (France): Cheval e Shahilli »: 1. N. 113.246, série A (France): Cheval e Shahilli »: 1. N. 113.246, série A (France): Cheval e Shahilli »: 1. N. 113.246, série A (France): Cheval e Cheval e Shahilli »: 1. N. 104.256, série D (France): 2. N. 192.401, série A (France): Cheval e Funce e Shahilli »: 1. N. 104.256, série D (France): 2. N. 193.364, série D (France): Cheval e Frence): 2. N. 100.359, série A (France): Cheval e Fotentate »: 1. N. 048.256, série D (Cannes): 2. N. 130.364, série D (France): Cheval e France): Cheval e C Voici la auite de la première liste ous avons publiée hier, des nur agnants, qui ont été tirés iundi :

# Un incendie a fait 250.000 fr. de dégâts à la Faïencerie d'Orchies

Un violent incendie s'est déclaré hier après-midi, dans un hangar dépendant de la Faiencerie d'Orohies et aiuse à l'extrémité de l'usine.

C'était un bâtiment en bois de 35 mètres de longueur sur 20 de large, qui renfermat une très grande quantité de fibre de bois et de paille pressés servant à de clousinge des marchandises, du bois et de paille pressés servant à de clousinge des marchandises, du bois de clousinge des pressonnes des valeur, des tonneaux, des calsses, etc...

M. Dehaut, garagiste à proximité des lleux, donna l'alarme et aussitot le personnel de l'usine combatité le feu avec des extincteurs ; peu, après les pompiers d'Orchies arrivaient, sous le commandement de M. le lleutenant Henno, mais le fléau eut tôt fait de tout dévorer.

Sur l'es lleux du sinistre se trouvaient MM. Baudin, directeur de la Faiencerie et Monnet, adjoint au Maire, Une enquête a été ouverte par les gendarmes Wattez et Dubois, de la brigade d'Orchies.

On croit que le sinistre est dû à des

chies.
On croit que le sinistre est dù à des étincelles échappées de la locometive de l'usine, qui passe assez près du hangar. Les dégâts sont couverts par des assurance, sont évalués approximativement à 250,000 francs.
Le chômage ne sera pas aggravé de ce fait.

# COUR D'APPEL DE DOUAL

Pour les Assises du Pas-de-Calais La chambre des mises en accesation renvoyé marcil devant les assisse du Par de-Gaisia, pour voi qualifié, Michel Rogai 21 ans, ouvrier peintre, esans domicilé fix et Marcel Beaucourt. 20 ans, garçon pé est Marcel Beaucourt. 20 ans, garçon pe les discret de la comparable de la Marcel Beaucourt. 20 ans, garçon pe le sans armes auteurs d'un cambriolage main armes auteurs d'un cambriolage le 3 décembre dernier, chu ogne-sur-Me le la décembre dernier, chu ogne-sur-Me de la comparable de la décembre dernier, course de la comparable de la chambre d'accusation a égalemen dirigé vers le jury, l'ouvrier agricole Fiorent Lemaire, accusé de faits immorau

#### FESTIVAL FÉDÉRAL DES SOCIÉTÉS MUSICALES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

DU NORD ET DU PAS-DE-CALAS

Le 8 Juillet, aura lieu un festival fédéral
de musique. Votoi la première liste des
adheceus votoi la première liste des
adheceus de la commentation de la c

#### LE CONGÉ DE PAQUES DANS LES ADMINISTRATIONS

A l'occasion des fétes de Paques, les administrations et services publics auront congé l'après-midi du samedi 31 mars et le mardi 3 avril. Une permanence sera assurée le samedi après-midi et le mardi.

du cheval correspondant.

En dehors de ces numéros sont tirés mardi, mercredi et jeudi, entre les bil-lets restants qui n'ont pas été favorisés par l'attribution de noms de chevaux, des prix de consolation dont le montant gio-bal doit s'élever à la somme de 3 millions. Ces prix comportent 50 lots de dix mille francs, 100 lots de 5.000 francs, 250 de 2.000, 1.000 de 1.000 et 1.000 de 600 francs.

BANQUE COPPENOLLE, 30, R. Moil-nel, LILLE, Dixième de billet de la Le-terie nationale, 3° ei 10° tr. 1 f. p. frais.

### LES GAGNANTS DE LA LOTERIE DU PERSONNEL

DES WAGONS-LITS

DU PERSONNEL

DES WAGONS-LITS

Voict les numéros gagnants de la Leterie du Personnei des Wagons-Lits:

Le numéro 01-187 de la série 8 gagne une Automobile; Le numéro 18-507 de la série A gagne une Motocycletie, modélia série A gagne une Motocycletie; Le numéro 18-51 de la série D gagne une Motocycletie; Le numéro 18-51 de la série D gagne une Motocycletie; Le numéro 18-52 de la série B gagne une Bicyclete à moteur; Le numéro 27-180 de la série B gagne une Bicyclete à moteur; Le numéro 38-580 de la série A gagne une Bicyclete à moteur; Le numéro 38-580 de la série A gagne une Bicyclete à moteur; Le numéro 38-580 de la série A gagne une Bicyclete à moteur; Le numéro 38-580 de la série A gagne une Bicyclete à moteur; Le numéro 38-580 de la série A gagne un Etu à Cigarette en argent.

Dans toutes les séries A B C D E les numéros suivants gagnent un bon de 100 francs de marchandise, 41-488, 86-323, 12-396, 28-252, 21-353, Dans toutes les séries A B C D E les numéros suivants gagnent un bon de 100 de marchandise, 30-313, 80-101, Dans toutes les séries A B C D E les numéros suivants gagnent un bon de 100 francs de marchandise, 30-313, 80-101, Dans toutes les séries A B C D E les numéros suivants gagnent un bon de 50 francs de marchandise, 50-793, 48-586, 10-513, 18-644, 22-262, Dans toutes les séries A B C D E les numéros suivants gagnent un bon de 50 francs de marchandise, 21-796, 38-127, 28-594, 40-20-20 de 21-301, 18-538, 50-200, 20-301, 18-538, 50-200, 20-301, 18-538, 50-200, 20-301, 20-3 | 18. | 142.931, série D (Algrange) ; 2, N. | 108.968, série O (Paris) ; Cheval & Fort | 2. 999, 21.274, 14.476, 25.242, 29.740. Dans | 2. 90, 21.274, 12.276, 21.274, 14.476, 25.242, 29.740. Dans | 2. 90, 21.274, 14.476, 29.274, 14.476, 25.242, 29.740. Dans | 2. 90, 21.274, 14.476, 25.246, 28.241, 19.240, 29.96, 21.201, 14.525, 22.304, 28.201, 38.004, 20.996, 21.201, 14.525, 22.304, 28.201, 38.004, 20.996, 21.201, 14.525, 22.304, 28.201, 38.004, 20.996, 21.201, 14.525, 22.304, 28.201, 38.004, 20.996, 21.201, 14.525, 22.304, 28.201, 38.004, 20.996, 21.201, 14.525, 22.304, 28.201, 38.204, 29.996, 21.201, 14.525, 22.304, 28.201, 38.204, 29.996, 21.201, 14.525, 29.201, 29.204,